



**HO'OUULU LĀHUI**  
Regenerating Oceania  
13th Festival of Pacific Arts & Culture  
Hawai'i 2024



**Pacific  
Community**  
Communauté  
du Pacifique

## Commission sur le Treizième Festival des arts du Pacifique (Le Festival)

### RÉUNION

Lundi 16 Mai, 2022  
15h00

Cette réunion se tiendra par téléconférence comme autorisé par et conformément aux exigences de la loi 220 (SLH 2021).

#### Commission sur le Treizième Festival des arts du Pacifique

**Le Chef de la Commission**  
Kalani Ka'anā'anā  
*Le Ministère de Tourisme  
d'Hawaï*

**Les Commissaires**  
Maenette Ah Nee Benham, Ph.D.  
*Représentant du Gouverneur*

Snowbird Bento  
*Communauté*

Māpuana de Silva  
*Communauté*

Sen. Jarrett Keohokālole  
*Sénat d'Hawaï*

Mike McCartney  
*Service des Affaires, du  
Développement Économique et  
du Tourisme*

Rep. Richard Onishi  
*Chambres des Députés d'Hawaï*

Sylvia Hussey, Ed.D  
*Service des Affaires Hawaïennes*

Kēhaulani Pu'u  
*Ville et Comté d'Honolulu*

No. 1 Capitol District Bldg.  
250 S. Hotel St. 5th Floor  
Honolulu, Hawai'i 96813

Mail: P.O. Box 2359  
Honolulu, Hawai'i 96804

**festpachawaii.org**  
f i c t festpachawaii

Centre Est Ouest  
1601, rue Est-Ouest  
Honolulu, Hawaii 96848-1601  
Salle de conférence 3121

Les documents pour cet ordre du jour et le procès-verbal de cette réunion  
seront disponibles sur :

<https://invest.hawaii.gov/international/festival-of-pacific-arts-culture-festpac/>

### ORDRE DU JOUR

- I. Ouverture de la séance
- II. Témoignage public sur les points de l'ordre
- III. Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 Avril 2022
- IV. Rapport sur les interactions autorisées, conformément à la loi 103, Lois de Session d'Hawaï 2021
- V. Présentation du Centre Est-Ouest concernant la mission et Programmes
- VI. Présentation, discussion et/ou action concernant la mise à jour du comité administratif
- VII. Présentation, discussion et/ou action concernant les sites et mise à jour du comité de programmation
- VIII. Présentation, discussion et/ou action concernant le rapport du directeur du festival
- IX. Présentation, discussion et/ou action concernant l'autorisation d'envoyer une délégation à Washington D.C.

- X. Université d'Hawaï à Mānoa - Procédure pas à pas du Site Potentiel du Village du Festival (la réunion se poursuivra par une visite des lieux suivants, comme indiqué sur la carte ci-jointe).
- A. Centre commercial McCarthy
  - B. Chemin hérité
  - C. Amphithéâtre Andrew
  - D. Pelouse Bachman
- XI. Témoignage public sur les points de l'ordre
- XII. Annonces
- XIII. Prochaine réunion – 27 Juin, 2022
- XIV. Clôture de la séance

Les membres du public qui assistent à la réunion en personne sont encouragés à porter des masques ; cependant ce n'est pas obligatoire. Des masques sont à fournir sur demande.

Stationnement : Un parking public est disponible au parking de la zone 20 sur le campus UH Mānoa. Un parking avec compteur est également disponible sur Dole Street. Le stationnement du campus UH Mānoa peut être payé à l'avance. Plus d'informations sur le stationnement et les cartes sont disponibles à <https://manoa.hawaii.edu/commuter/visitors/>

Si vous avez besoin d'une assistance spéciale ou d'une aide et/ou de services auxiliaires pour participer à la réunion (par exemple, langue des signes, interprète, accessibilité en fauteuil roulant ou parking réservé aux personnes handicapées), veuillez appeler le (808) 587-2750 ou envoyer un e-mail à [jamie.k.lum@hawaii.gov](mailto:jamie.k.lum@hawaii.gov) au moins 2 jours ouvrables avant la réunion.

\*La Commission peut voter pour participer à une réunion exécutive pour examiner les questions relatives à la sollicitation et à l'acceptation de dons privés, ou pour consulter l'avocat de la Commission sur des questions et des problèmes relatifs aux pouvoirs, devoirs, privilèges, immunités et responsabilités du conseil, conformément aux sections 92-5(a)(4) et (7), Statuts Révisés d'Hawaï

Les membres du public peuvent soumettre un témoignage écrit par e-mail à [jamie.k.lum@hawaii.gov](mailto:jamie.k.lum@hawaii.gov), par fax au (808) 586-2589, ou par courrier postal :

DBEDT-Division du développement et du soutien aux affaires  
Bâtiment du district du Capitole n ° 1  
250, rue de L'hôtel Sud, 5e étage  
Honolulu, Hawaii 96813

Veuillez inclure le mot « témoignage » et le sujet après la ligne d'adresse. Tous les témoignages écrits doivent être reçus au plus tard à midi, un jour ouvrable avant la date de la réunion.

Pour l'accès public à Internet : il vous sera demandé d'entrer votre nom afin d'accéder à la réunion en tant que participant. La Commission vous demande d'entrer votre nom complet, mais vous pouvez utiliser un pseudonyme ou un autre identifiant si vous souhaitez rester anonyme. Une adresse e-mail vous sera demandée. Vous pouvez remplir ce champ avec une entrée au format e-mail, par exemple, **\*\*\*@\*\*mail.com**. En tant que participant, votre microphone sera automatiquement mis en sourdine pendant la réunion, sauf si vous apportez un témoignage. Le président demandera des témoignages publics au cours de la réunion.

Pour l'accès au téléphone public : vous pouvez obtenir un accès audio uniquement en appelant le numéro de téléphone Zoom indiqué dans l'e-mail de confirmation. Après avoir composé le numéro, vous serez invité à entrer l'ID de la réunion qui figure également en haut de l'ordre du jour. Après avoir saisi l'ID de réunion, attendez d'être admis à la réunion. Lorsque le président demande un témoignage public, vous pouvez indiquer que vous souhaitez témoigner en saisissant « \* » puis « 9 » sur le clavier de votre téléphone. Après avoir saisi "\*" puis "9", un message vocal vous indiquera que l'hôte de la réunion a été notifié. Une fois reconnu par le président, vous pouvez vous réactiver en appuyant sur "\*" puis sur "6" sur votre téléphone. Une invite vocale vous indiquera que vous n'êtes plus en mode silencieux. Une fois que vous avez fini de parler, veuillez entrer "\*" puis "6" à nouveau pour vous mettre en sourdine.

Pour l'accès à Internet et au téléphone, lors de votre témoignage, il vous sera demandé de vous identifier ainsi que l'organisation, le cas échéant, que vous représentez. Si vous souhaitez rester anonyme, vous pouvez le déclarer.